

DECRET N° 93-366 du 24 AOUT 1993

portant nomination de Monsieur KOLELA Nestor  
en qualité de Conseiller Spécial Représentant  
Personnel du Président de la République

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution du 15 mars 1992 ;

VU le Décret n° 92-926 du 10 novembre 1992 portant organisation de la Présidence de la République ;

VU le Décret n° 92-896 du 3 septembre 1992 portant nomination du Ministre à la Présidence, Directeur de Cabinet du Président de la République ;

VU le décret n° 92-909 du 6 Octobre 1992 portant nomination d'une Directrice Adjointe du Cabinet du Président de la République ;

DECRETE :

Article 1er : Monsieur KOLELA (Nestor) est nommé en qualité de Conseiller Spécial Représentant Personnel du Président de la République dans la Région du Pool.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au JOURNAL OFFICIEL de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 24 AOUT 1993

Professeur Pascal LISSOUBA